



Concours « Maisons fleuries »

Fiche d'évaluation

Nom du participant : _____

Adresse : _____

Nom du juge : _____

✿ Critères d'évaluation (notation sur 100 points) ✿

A. Qualité générale de l'aménagement – 30 points	
Harmonie d'ensemble	
Choix des végétaux	
Cohérence du style	
Intégration au bâtiment et au terrain	
Total	/30

<i>B.</i> Originalité et créativité – 20 points	
Utilisation inventive des plantes	
Agencement unique	
Présence d'éléments décoratifs intégrés (sans excès)	
Total	/20

<i>C.</i> Entretien et santé des végétaux – 25 points	
Propreté du terrain	
Absence de mauvaises herbes	
Plantes en bonne santé	
Soins visibles (taille, arrosage, etc.)	
Total	/25

<i>D.</i> Impact visuel depuis la rue – 15 points	
Effet « coup d'œil »	
Mise en valeur de la façade	
Visibilité et attrait pour les passants	
Total	/15

E. Respect de l'environnement – 10 points	
Utilisation de plantes adaptées au climat	
Présence de végétaux indigènes	
Aménagement durable (paillis, récupération, etc.)	
Total	/10

TOTAL : /100 points

Total obtenu : _____ / 100

Commentaires du juge :

Système de notation

Concours « Maisons fleuries »

Échelle de notation

Chaque critère peut être noté selon cette grille :

Niveau	Description	Note indicative
Excellent	Exceptionnel, dépasse les attentes	90–100 % du critère
Très bon	Très bien réalisé, quelques détails mineurs	75–89 %
Bon	Correct, mais améliorable	60–74 %
Passable	Plusieurs lacunes visibles	40–59 %
Faible	Peu soigné ou incomplet	0–39 %

1. 2. Processus d'évaluation

2. **Chaque juge remplit sa fiche individuellement.**
3. Les notes sont compilées par la municipalité.
4. La note finale d'un participant est la **moyenne des notes des juges**.
5. En cas d'égalité, le critère « Qualité générale » sert de départage.
6. Les décisions du jury sont finales.

3. Transparence

- Les fiches d'évaluation peuvent être conservées pour consultation interne.
- Les participants peuvent recevoir un résumé de leurs points forts sur demande.

